

Chapitre II : La dissertation

Cours/TD n°6 : L'établissement du plan détaillé

a. Principes à respecter

Pour établir le plan détaillé, il faut :

- définir une progression qui permet de répondre à la problématique ;
- formuler l'idée principale de chaque partie ;
- choisir et classer les idées secondaires et les exemples à l'intérieur de chaque partie.

On établit clairement le plan détaillé au brouillon, ces parties doivent être équilibrées et comporter un nombre à peu près égal de paragraphes. (La longueur d'un paragraphe est à peu près celle de l'introduction ou celle de la conclusion.)

Afin de trouver plus facilement comment organiser les idées au sein d'un plan, on peut s'aider de schémas argumentatifs prédéfinis qu'on appelle des plans-types.

Chaque plan type doit être adapté au sujet posé. Certains types de sujet appellent tel ou tel type de plan.

b- Les principaux plans-types

1- Le plan dialectique

C'est sans doute le plan-type le plus couramment utilisé en dissertation. Le libellé de sujet de ce plan pose sans ambiguïté les questions : "*Pensez-vous que... ?*", "*Dans quelle mesure peut-on dire que... ?*", "*Partagez-vous ce point de vue ?*". C'est le fameux plan : **thèse, antithèse et synthèse**. Ce plan d'analyse dont le ton est assertif voire polémique et concessif consiste dans la confrontation de deux thèses et non pas dans leur juxtaposition simpliste ou leur opposition frontale. Le développement connaît souvent une représentation en premier lieu de la **thèse** proposée par le sujet (mais cela n'est nullement obligatoire) dans une progression qui allait du simple au complexe et au plus répandu jusqu'à arriver à s'en démarquer tout en la confrontant à la **deuxième thèse**. La contradiction thèse/antithèse crée une sorte de conflit nécessitant une résolution. **La synthèse** en est le point pertinent qui sert à établir un certain équilibre qui peut être peu conforme à votre prise de position personnelle.

2- Le plan thématique

Le libellé de sujet de ce plan demande une réponse à une question de démonstration d'une conception : "*Qu'est-ce qu'un ...?*" ou à une question d'une vérification d'une affirmation : "*En quoi a-t-on raison d'affirmer que.. ?*", "*Montrez ... ?*". Cela nécessite d'étayer une thèse en fournissant un certain nombre d'arguments organisés dont l'objectif est de valider partiellement ou totalement la réponse à la question posée ou le jugement et l'opinion soumis dans ce sujet. C'est le plan basé sur le développement d'un aspect puis un autre aspect jusqu'au développement de tous les aspects du problème ; il est plutôt une progression autour des axes.

3-Le plan analytique

Le libellé de sujet de ce plan invite à l'examen d'une notion, non pas dans le but d'en déterminer les limites, mais plutôt dans le but d'envisager les causes et les conséquences qui en découlent avant de proposer la solution.

4- Le plan comparatif

Le libellé de sujet de ce plan invite à comparer entre deux thèses, par exemple, une dans le passé et une autre au présent ou une vision à l'avenir. Cela amène à établir un parallèle constant entre deux notions ou deux théories (L'examen des points communs et des points de différences).

5- Le plan accumulatif

Le libellé de sujet de ce plan demande de commenter et de justifier une thèse proposée à laquelle vous adhérez. C'est le plan qui exige de commenter et d'illustrer chaque aspect de problème abordé. Il s'apparente au plan thématique.

& Application

Cherchez des arguments et des exemples (un développement) pour répondre à cette question :

Faut-il suivre la mode ? (utilisez un plan dialectique qui développe un pour et un contre (thèse/antithèse)).